



## **PETITION DE SOUTIEN : aucune sanction pour Martin !!!**



J'affirme ma pleine et entière solidarité avec notre camarade Martin Naire Loubassa, jeune technicien ERDF du site du Merlan à Marseille, injustement sanctionné par sa direction.

Je suis indigné et exige :

- l'annulation immédiate de la sanction de 7 jours de mise à pieds avec privation de salaire, prise à son encontre et le rétablissement de ses droits et garanties, notamment en terme de déroulement de carrière, de rémunération, d'ancienneté et retraite
- l'arrêt de la politique de répression et/ou de pourrissement qui s'accélère au sein des entreprises
- plus largement, le respect des droits élémentaires des salariés.

En outre, je soutiens l'action du Syndicat Territorial CGT des IEG Marseille qui consiste à s'engager dans une démarche de large sensibilisation des Electriciens et Gaziers, des salariés d'autres entreprises et des médias pour obtenir gain de cause.

Je suis conscient que cette affaire intervient dans un contexte fortement répressif dans le pays certes (Air France, Goodyear...), mais également au sein des entreprises de l'énergie dont l'avenir se joue en ce moment.

NOM	Prénom	Signature

### **Pétition à adresser au Syndicat :**

Par mail [la.cgt.ieg.marseille@orange.fr](mailto:la.cgt.ieg.marseille@orange.fr) ou courrier au 76, Traverse de la Gaye – 13009 MARSEILLE